

# *Un nouveau décret cubain protège contre la discrimination, la violence et le harcèlement sur le lieu de travail*

---

ISSN 1682-7511

**GACETA  OFICIAL**  
DE LA REPÚBLICA DE CUBA  
MINISTERIO DE JUSTICIA

**Información en este número**

Gaceta Oficial No. 66 Extraordinaria de 28 de septiembre de 2023

**CONSEJO DE MINISTROS**

Decreto 96/2023 "Protocolo de actuación ante situaciones de discriminación, violencia y acoso en el ámbito laboral" (GOC-2023-811-EX66)

La Havane, 29 septembre (RHC) Le décret 96 Protocole d'action dans les situations de discrimination et de harcèlement sur le lieu de travail, qui protège et préconise un environnement de travail inclusif et respectueux, est entré en vigueur à Cuba le 28 septembre.

Ce décret promeut et garantit l'égalité des chances et le respect de la dignité de toutes les personnes, en prévenant et en sanctionnant la discrimination, la violence et le harcèlement sur le lieu de travail.

Le règlement reconnaît que "la discrimination, la violence et le harcèlement sur le lieu de travail constituent une forme de violation des droits de l'homme, du principe d'égalité au travail et une menace pour l'égalité des chances en matière d'emploi ; ils affectent la santé psychologique, physique et sexuelle des personnes, leur dignité, leur environnement familial et social".

"La discrimination, la violence et le harcèlement fondés sur le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, l'origine ethnique, la couleur de peau, les convictions religieuses, le handicap, l'origine nationale ou territoriale, ou toute autre condition ou circonstance personnelle impliquant une distinction préjudiciable à la dignité humaine sont interdits sur le lieu de travail", précise le texte.

"Les manifestations de discrimination constituent une violation des droits du travail du travailleur et peuvent être contestées conformément à la procédure de résolution des conflits prévue par la loi.

Avec la mise en œuvre du décret 96, Cuba cherche à garantir l'égalité des chances en matière d'emploi et à promouvoir un environnement de travail équitable, inclusif et respectueux, conformément aux principes fondamentaux de la Constitution. Cette mesure représente un pas important vers la protection des droits du travail et la promotion d'une société plus égalitaire et sans discrimination (Source : Cubadebate).

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/335508-un-nouveau-decret-cubain-protège-contre-la-discrimination-la-violence-et-le-harcèlement-sur-le-lieu-de-travail>



**Radio Habana Cuba**